



# Stages Rennes PA Basket Février 2022

## U11M (2011-2012) & U13M (2009-2010)

Lundi 07 Fev OUI  NON   
 Mardi 08 Fev OUI  NON   
 Mercredi 09 Fev OUI  NON



## U15M (2007-2008) & U17M (2005-2006)

Jeudi 10 Fev OUI  NON   
 Vendredi 11 Fev OUI  NON

PASS SANITAIRE +12ANS  
 PASS VACCINAL +16ANS  
 OBLIGATOIRE  
 PORT DU MASQUE DANS  
 LA STRUCTURE



Stage 10h00 à 16h00 – Apporter son pique-nique du midi

Inscription avant le 03 février 2022. Stages sous réserves d'inscriptions suffisantes

**NOM** : ..... **PRENOM** : .....

Email : ..... Téléphone : .....

NOMBRE DE JOURS = ..... X 10€ = .....

**Joueurs extérieurs Rennes PA** : Fournir photocopie licence / certificat médical

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) M., Mme ..... autorise mon fils ..... à participer au stage (dates cochées) et autorise le responsable à faire pratiquer toute intervention chirurgicale d'urgence ; et décharge la direction du stage de toute responsabilité pour tout incident ou tout accident du fait du mineur lui-même.

J'autorise le Rennes PA à utiliser librement les photos de mon enfant qui seront prises dans le cadre de ces activités (sans demander ni rémunération, ni droit d'utilisation).

N° de téléphone en cas d'urgence : .....

Signature des parents

A ....., le ..... / ..... / .....

« Lu et approuvé »

### PROTOCOLE SANITAIRE COVID19 – ESPACE DES 2 RIVES

Par la présente le signataire :

Atteste avoir pris connaissance du « Plan de reprise » disponible sur le site internet (rennespoleassociation.net) qui définit les conditions auxquelles le pratiquant peut accéder aux installations de l'Espace des 2 Rives et aux activités proposées par Rennes Pôle Association, dans le contexte de sortie du confinement instauré en raison de la crise sanitaire COVID-19 ;

Atteste avoir été informé que Rennes Pôle Association s'est engagée à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle ;

Reconnaît que malgré la mise en oeuvre de ces moyens de protection l'association ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19 ;

S'engage à prendre toutes les précautions et à respecter les mesures de protection obligatoires et préconisées par le gouvernement, ainsi que les modalités mises en place par Rennes Pôle Association pour organiser son activité.

Signature des parents

A ....., le ..... / ..... / .....

« Lu et approuvé »

